

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

HAB-1	zone d'habitation 1
HAB-2	zone d'habitation 2

Zones mixtes

MIX-u	zone mixte urbaine
MIX-v	zone mixte villageoise
MIX-r	zone mixte rurale

Zone de bâtiments et équipements publics

BEP	Zone de bâtiments et équipements publics
ECO-c1	zone d'activités économiques communale type 1
ECO-c2	zone d'activités économiques communale type 2
ECO-r	zone d'activités économiques régionale
COM	Zone commerciale

Zones spéciales

SPEC-ASSA	zone spéciale-ASSA
SPEC-SYNP	zone spéciale-SYNP

GARE Zone de gares ferroviaires et routières

Zones de sport et de loisir

REC-Camp	zone de sport et de loisir - Camping
REC-Golf	zone de sport et de loisir - Golf
REC-Jeun	zone de sport et de loisir - Jeunesse
REC-Jeux	zone de sport et de loisir - Jeux
REC-Sport	zone de sport et de loisir - Sport
REC-Vac	zone de sport et de loisir - Vacances
REC-Rob	zone de sport et de loisir - Robbesscheier

JAR Zone de jardins familiaux

Zone verte

AGR	zone agricole
FOR	zone forestière
PARC	zone de parc public
VERD	zone de verdure

----- Délimitation de la zone verte

ZONES SUPERPOSEES

 Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

 Zone d'aménagement différencié

 Zone d'urbanisation prioritaire

Zones de servitude "urbanisation"

 zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère
 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 1
 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 2
 zone de servitude "urbanisation" - non ædificandi
 zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
 zone de servitude "urbanisation" - Art. 17

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

 couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

 secteur protégé de type "environnement construit"

 construction à conserver

 petit patrimoine à conserver

 alignement d'une construction existante à préserver

 gabarit d'une construction existante à préserver

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

 à l'aménagement du territoire

 station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"

 à la protection de la nature et des ressources naturelles

 à la protection des sites et monuments nationaux

 à la gestion de l'eau

Informations complémentaires à titre indicatif

sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

 Plan d'aménagement particulier délivré approuvé

AP 12345/105C N° du plan d'aménagement particulier délivré approuvé

 biotopes

 mesures en rapport aux "continuous ecological functions"

 mesures compensatoires

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier			
Zonage			
COS	max.	CUS	max.
			(min.)

LIE-ZAD-01			
HAB-1			
COS	0,2	CUS	0,4
	-		

LIE-ZAD-02			
REC-Vac			
COS	0,2	CUS	0,4
	-		

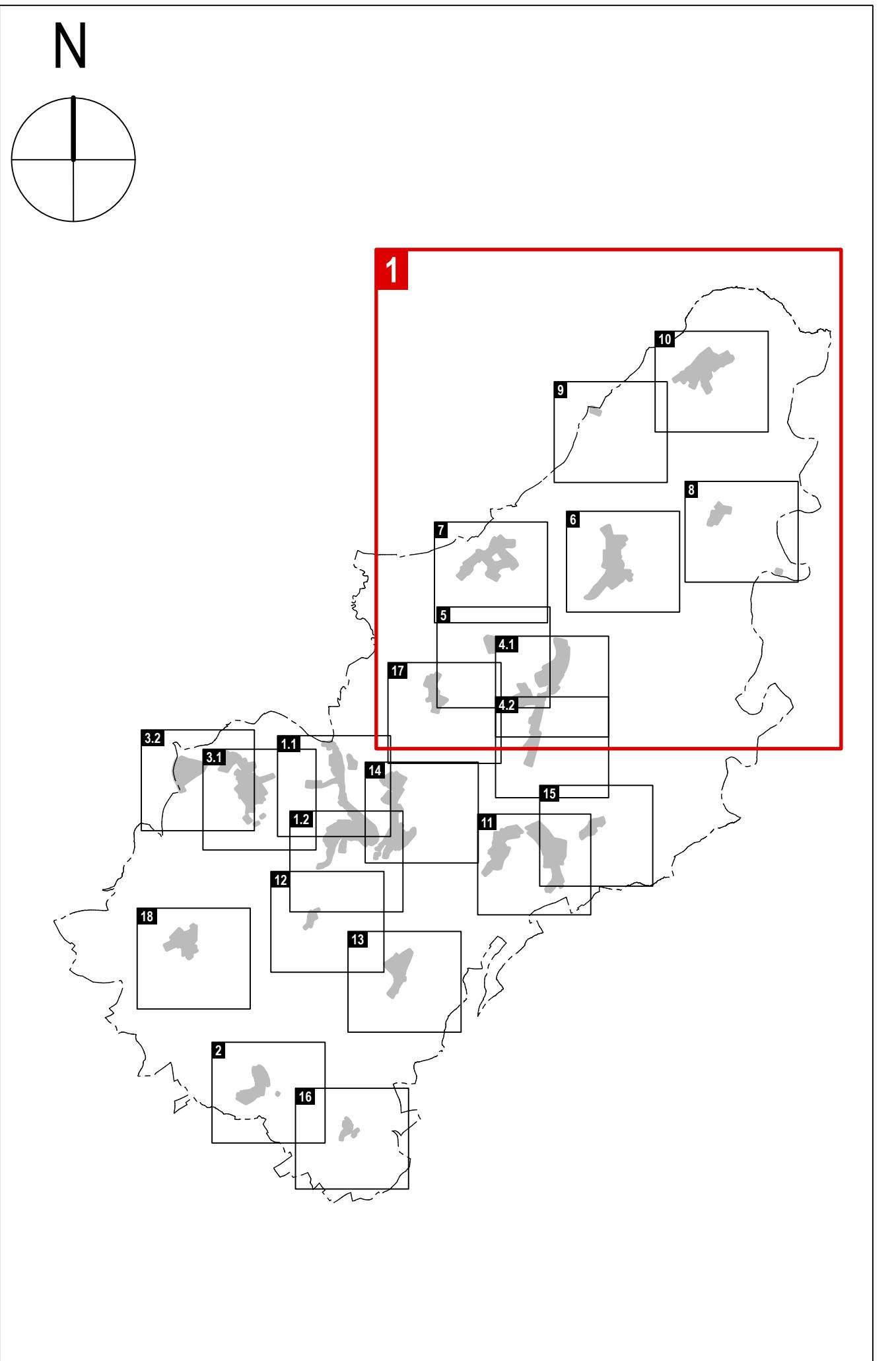
LIE_PAP_16129/83c			
MIX-v			
COS	0,35	CUS	0,7
	-		

KAL-NQ-01			
HAB-1			
COS	0,4	CUS	0,6
	-		

KAL-NQ-02			
HAB-1			
COS	0,4	CUS	0,6
	-		

HEI-NQ-03			
HAB-1			
COS	0,4	CUS	0,6
	-		

HEI-ZAD-01			
HAB-1			



<h1 style="text-align: center;">PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE CLERVAUX</h1>												
MAITRE D'OUVRAGE ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX SCHLOSS CLERF 9701 CLERVAUX LUXEMBOURG TELEPHONE 27 800 - 1		MAITRES D'ŒUVRE Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner 12, RUE DES GIRODINS, 1626 LUXEMBOURG LUXEMBOURG TELEPHONE 263 858 1 FLANDRISCHE STRASSE 4 50674 COLOGNE ALLEMAGNE TELEPHONE 0221/925 888-0										
		DATE / SIGNATURE	DATE / SIGNATURE									
CONSEIL COMMUNAL												
COMMISSION D'AMENAGEMENT												
MODIFICATIONS												
n	16.07.25	LG	MODIFICATION PAG LOCALITÉS DE HUPPERDANGE PAP-NQ 01 ET 04, MARNACH PAP-NQ 01 ET REULER PAP-NQ 01 ET MONUM. NATION.									
m	09.04.25	LG	MODIFICATION PAG LOCALITÉ DE MARNACH « ZAE MARBURG »									
i	29.01.24	LG	MODIFICATION PAG À LIELER "OM BUREN" ADAPTATION HAB-1 / MIX- v									
k	24.02.25	LG	MODIFICATION PAG À FISCHBACH ECO-r FIS-NQ-01 LEVER DE LA ZONE ZSU-T - INTRODUCTION DE LA ZSU-IT-A (en cours)									
j	13.03.23	LG	MODIFICATION PAG LIEU-DIT DE TINTESMÜHLE CRÉATION DE LA ZONE REC-CAMPING 2 (en cours)									
i	17.02.23	LG	MODIFICATION PAG LEVER DE LA ZONE ZSU-ARTICLE 17 À KALBORN PARCELLE 199/2107									
h	13.02.23	LG	MODIFICATION PAG LOCALITÉ DE MARNACH ZONE BEP "CGDIS" - ADAPTATIONS ZSU-T 2 SELON AVIS DE LA CA DU 03.01.2023 RÉF. 62/019/2022 ET DU MECDD DU 23.01.2023 RÉF. 96451									
g	21.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITÉ DE CLERVAUX EXTENSION ZONE BEP "LYCÉE EDWARD STEICHEN"									
f	03.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITÉ DE HUPPERDANGE PAP NQ 01 « IN DER KUBISCHT » AUGMENTATION DENSITÉ DE LOGEMENT									
INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS									
PHASE PLAN APPROUVÉ PAR LA MINISTRE LE 27.11.2019			ECHELLE 1 : 10 000									
OBJET												
<h2 style="text-align: center;">PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL COMMUNE DE CLERVAUX - PARTIE NORD</h2>												
	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN						INDICE		
DESS.	FH / ESA	31.10.2018	1140	G	-	0	1	-	0	1		n
CONTR.												
RESP.				FORMAT 115,5 / 83,0 CM								

